Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le



ID: 064-216404228-20210927-DEL_27_9_21_13-DE



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 27 septembre 2021 DELIBERATION

Rapporteure: Mme Brigitte ROSSI

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle GRACIA

Nombre de conseiller-e-s en exercice :

33

Nombre de présent-e-s :

29

Nombre de votant-e-s :

31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,

Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,

M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUÉHEILLE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Etait absente:

- Mme Laurence DUPRIEZ

13 - <u>BUDGET TRANSPORT URBAIN : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF</u> 2021

Par arrêté préfectoral n° 64-2021-06-28-00009 du 28 juin 2021, les compétences supplémentaires de la communauté de communes du Haut-Béarn ont été étendues à la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) à compter du 1^{er} juillet 2021, dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019.

De fait, la ville d'Oloron Sainte-Marie n'exerce plus cette compétence à compter du 30 juin 2021.

Ainsi, il y a lieu de clôturer le budget annexe du transport urbain et d'approuver le compte administratif 2021 de ce budget annexe qui s'établit comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le

ID: 064-216404228-20210927-DEL_27_9_21_13-DE

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	98 397,60	118.597,18	20 199,58
Déficit reporté	34 788,24	0,00	- 34 788,24
Total	133.185,84	118.597,18	- 14 588,66
Fonctionnement	157 057,38	148 740,73	- 8.316,65
Excédent reporté		57 298,95	57 298,95
Total	157 057,38	206 039,68	48 982,30
Résultat de clôture	290 243,22	324 636,86	34 393,64

Soit un excédent global de clôture de 34 393,64 €.

Ouï cet exposé, après avoir pris connaissance des modifications de crédits et après avis favorable du Conseil d'Exploitation du 13 Septembre 2021,

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte administratif 2021 du budget transport urbain.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 27 septembre 2021. Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE

Bernard UTHURRY